

## CONCOURS POCKET FILM

### Tournoi des écoles 2019

## Règlements généraux

Le Festival cinéma du monde de Sherbrooke (FCMS) organise le **Concours Pocket film - Tournoi des écoles**, un concours de très courts métrages, réalisés avec téléphone mobile, tablette électronique ou appareil photo/vidéo. La tenue dudit concours se fait en collaboration avec les écoles secondaires participantes.

### Conditions de participation

- Aucun achat n'est requis pour participer ni gagner ce concours.
- Ce concours est ouvert à **tous les élèves des écoles secondaires participantes de la Ville de Sherbrooke**.
- Le mot participant désigne le réalisateur ou la réalisatrice du film.
- Une seule personne par film sera éligible à titre de participant, à moins qu'il ne s'agisse d'une coréalisation (maximum 2 personnes). Il n'y aura pas de division ou de dédoublement des prix de la part du FCMS.
- Les participants de **moins de 16 ans doivent faire signer l'autorisation parentale/tuteur(e)** qui se trouve en page 8 du dossier du participant.
- Les participants devront réaliser une vidéo (film de fiction, documentaire, film d'animation, stop-motion, expérimental) dont la durée se situe entre 1 et 4 minutes, excluant le générique.
- Le film devra être réalisé avec un téléphone mobile, une tablette numérique ou un appareil photo/vidéo. Le concours autorise l'utilisation de matériel vidéo semi-professionnel mais le réalisateur doit en aviser le Festival le cas échéant.
- Le film devra respecter le thème **Demain**.
- Le film devra porter **un titre** (autre que le thème fourni).
- **Le film devra contenir un générique de fin** (sous forme d'infographie ou une captation vidéo des informations) présentant minimalement le nom du réalisateur, des acteurs et le cas échéant, l'équipe de conception/production, ainsi que les crédits pour la musique.
- **Le film devra être une création originale**, tourné pour le concours entre le **4 février et 15 mars 2019** et **ne pas avoir été diffusé sur internet**.
- Le film devra être en langue française (sous-titres et/ou dialogues, le cas échéant).

- Pour s'inscrire au Concours Pocket film - Tournoi des écoles, le participant doit remplir le formulaire de participation et le transmettre avec son film au plus tard **le 15 mars 2018, à 17 h** à la personne-ressource de son école.

### Engagements

- Par l'inscription du film au concours, le participant garantit qu'il est le seul propriétaire de tous les droits attachés au film, dont les droits d'auteur et les droits sur la musique. Le participant est responsable de la réparation de tout dommage relativement à cette clause.
- Par l'inscription du film au concours, le participant accepte la diffusion de son film dans le cadre du **Festival cinéma du monde de Sherbrooke 2018, entre le 4 et le 11 avril** ainsi que sur la chaîne YouTube du FCMS durant les 36 mois après le Festival, s'il fait partie des 3 films sélectionnés par son école.
- L'inscription au concours implique l'acceptation pleine et entière de ce règlement par le participant.

### Sélection des gagnants et des finalistes

- Pour sélectionner les 3 films de chaque école, **chaque établissement crée un jury interne de trois personnes** (composé de membres du personnel enseignant et pouvant inclure 1 à 2 élèves) qui évaluera les films reçus et sélectionnera les films qui représenteront l'école. Chaque école est responsable de soumettre 3 films au FCMS, dont 1 film gagnant de l'école.
- La personne-ressource de chaque école s'engage à **communiquer et à transmettre les 3 films sélectionnés joins aux formulaires des candidats au FCMS au plus tard le 22 mars 2019, à 15h**. Pour l'exportation des fichiers, nous acceptons l'envoi via WeTransfer et DropBox à l'adresse courriel suivante : [a.anne.cote@ftms.ca](mailto:a.anne.cote@ftms.ca)
- Le travail de jury se fait bénévolement, et les juré(e)s de chaque école sont exclus du concours.

### Les critères de sélection

- Les 3 films sélectionnés par chaque école seront choisis en fonction de leur cohérence, originalité et leur lien avec la thématique. Seul le jury de chaque école sera habilité à déclarer si le film est hors-sujet.
- Le FCMS se réserve le droit d'écarter les films jugés à caractère diffamatoire, violent, raciste, homophobe ou portant atteinte à la vie privée.
- Le FCMS recommande aux participants de prendre connaissance des conseils techniques fournis en page 2 du dossier du participant avant la réalisation du film.

### Prix et réclamation

- Un prix de 100 \$ sera remis au participant du film gagnant de chaque école.
- Un prix *Meilleur film* sera remis à un seul des films gagnants par un comité externe, accompagné d'un chèque-cadeau de 300 \$ chez Best Buy au participant.
- Une mention *Prix du public* sera décernée à un film parmi tous les films diffusés lors de la projection, suite au vote du public, accompagnée d'un chèque-cadeau de 50 \$ chez Best Buy au participant.

- Chaque participant et chaque membre de son équipe de tournage des 3 films sélectionnés pour chaque école se verront remettre un billet valide durant la semaine du Festival pour un film ou une activité (hors activités identifiées). Un maximum de 5 billets sera remis par équipe, incluant le réalisateur.
- Les récipiendaires devront prendre possession de leur prix lors de la soirée de remise des prix ou ultérieurement au bureau du Festival cinéma du monde de Sherbrooke au 1671, chemin Duplessis, Sherbrooke, QC, J1H 0C2, à l'exception des billets qui seront remis aux enseignants avant le début du FCMS.

### Droits de diffusion

- Le Festival du cinéma du monde de Sherbrooke garde **la primeur de la diffusion pendant le Festival**. Cependant, le Festival autorise la projection des films au sein de l'école.
- Le Festival cinéma du monde de Sherbrooke se réserve le droit de diffuser gracieusement les films réceptionnés dans le cadre du Concours Pocket film - Tournoi des écoles 2019 pour une période de 36 mois suivant la réception, sur Internet ou en projection publique.

*Note : Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*